

# Le festival de musique classique se réinvente OF

**Lion-sur-Mer** — L'académie musicale de la Côte de Nacre étant dans l'incapacité d'organiser la 6<sup>e</sup> du 13/08 édition du festival de musique classique, il proposera quatre concerts lors d'un week-end musical.

Face aux contraintes, l'académie musicale internationale de la Côte de Nacre a annoncé aux communes et aux partenaires l'impossibilité d'organiser un festival de musique classique, à l'instar des cinq années précédentes. Alain Lepareur, le président, se veut néanmoins rassurant : « **Nous n'avons pas voulu baisser les bras et en accord avec le quintette à vents ArteCombo, le pianiste Michaël Ertzscheid et certains élèves stagiaires, le principe d'organiser un week-end musical en août prochain a été retenu.** »

Dans un premier temps, les communes de Bénouville, Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-Mer et Lion-sur-Mer mettront à disposition locaux et matériels pour accueillir musiciens et professeurs, du 21 au 23 août. « **Ce sera une formule light, mais, tout aussi riche** », se réjouit Alain Lepareur, qui ajoute « **qu'une suite de concerts pourrait avoir lieu vers la Toussaint et d'autres avant Noël** ».

Dix à douze élèves et six professeurs sont attendus pour travailler des morceaux de musique de chambre. « **Les stagiaires aborderont avec les professionnels, en groupe ou individuellement, les thématiques importantes que sont la maîtrise de l'œuvre, l'aisance et le contrôle de soi** », précise Alain Lepareur. Les cours se dérouleront, comme les années précédentes, à la salle Trianon.

Les repas, réalisés par une équipe



Les cours et les répétitions ont lieu dans la salle Trianon à Lion-sur-Mer

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

dirigée par Valérie Ruiz, seront servis à la salle Trianon, midi et soir. Professeurs et élèves seront logés dans les gîtes de mer à Lion-sur-Mer.

## Quatre concerts programmés

Le vendredi 21 août, à 18 h, un premier concert sera donné à Hermanvil-

le-sur-Mer, place du Courbet. Le samedi 22 août, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Bénouville, pour le deuxième. Le dimanche 23 août, à 16 h 30, un 3<sup>e</sup> concert se déroulera au château de Lion-sur-Mer (repli salle Trianon en cas de pluie), puis à 20 h 30, un 4<sup>e</sup> concert à la salle polyvalente de Colleville-Montgomery.

« **Le programme exact de tous ces concerts sera connu et communiqué dans les jours qui viennent** », informe le président.

**Du vendredi 21 au dimanche 23 août**, concerts de l'Académie musicale internationale de la Côte de Nacre. **Gratuit !**